

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



## Conditions d'adhésion

Comment s'inscrire ? Quelles sont les conditions d'adhésion ?

Connectez-vous à votre espace personnel de la bibliothèque



## Comment s'inscrire à la Bibliothèque ?

Vous pouvez vous préinscrire en ligne sur l'espace bibliothèque.

Dans tous les cas, il faut venir à la bibliothèque muni :

- > d'un **justificatif de domicile**
- > d'une **pièce d'identité**
- > une autorisation parentale est demandée pour les mineurs.
- > une attestation justifiant le tarif réduit

### Puis-je bénéficier du tarif réduit ?

+

Peuvent bénéficier d'un tarif réduit, sur présentation d'un justificatif :

- > les étudiants
- > les adultes en formation en alternance
- > les personnes bénéficiaires des « minima sociaux » (RSA...)
- > les demandeurs d'emploi régulièrement inscrits auprès des organismes de recherche d'emploi (Pôle Emploi, APEC...)
- > les personnes handicapées
- > toute personne âgée de plus de 60 ans
- > les agents territoriaux employés par la commune de Soissons et membres de l'association « Amicale du personnel de la Ville de Soissons »

## Combien de temps, de documents et à quel tarif puis-je emprunter des ouvrages ?

## Adultes résidents à Soissons :

	Livres et revues	Multimédia
Tarif normal (par an)	gratuit	15 €
Tarif réduit (par an)	gratuit	5 €

## Adultes résidant en dehors de Soissons

	Livres et revues	Multimédia
Tarif normal (par an)	10 €	30 €
Tarif réduit (par an)	2 €	10 €

## Adulte :

**Livres :** 7 livres, 2 livres audio et 5 revues maximum pour une durée d'un mois renouvelable 2 fois

**CD et DVD :** jusqu'à 7 ressources pour une durée de 15 jours renouvelable 2 fois

## Jeunesse :

**Livres** : 7 livres et 3 revues pour une durée d'un mois renouvelable 2 fois

**CD et DVD** : 2 CD et 2 DVD pour une période d'un mois renouvelable 2 fois

## Puis-je renouveler mes documents ?

Il est possible de renouveler ses emprunts à la Bibliothèque deux fois



**Attention, le prêt d'un document ne peut être prolongé si ce document est réservé.**

## Comment rendre un document quand la bibliothèque est fermée ?

Lors des périodes de fermeture de la bibliothèque, vous pouvez déposer vos documents dans la boîte aux lettres. L'équipe se chargera de les effacer de votre compte.



### **Bibliothèque**

---

- ▶ DÉCOUVRIR LA BIBLIOTHÈQUE
- ▶ SERVICES
- ▶ CONDITIONS D'ADHÉSION
- ▶ INFORMATIONS PRATIQUES
- ▶ ÉVÉNEMENTS AUTOUR DU LIVRE
- ▶ BIBLIOBUS

**Connectez-vous à votre espace personnel de la bibliothèque**

# ESP@CE BiBLi'online

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ... en 1 clic !



SOISSONS

## VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

